

Publié le 8 avril 2020

## Covid-19 : Les Epl de Provence-Alpes-Côte d'Azur peuvent s'appuyer sur le plan régional de soutien aux entreprises

Face à la crise sanitaire sans précédent que nous vivons, la Région Sud se mobilise aux côtés de l'Etat pour soutenir les entreprises régionales à travers un « Plan urgence et solidarité ». La Région a confirmé à Pierre-Paul Leonelli, président de la Fédération des Epl Région Sud, l'éligibilité des Epl à la plupart des dispositifs mis en place.



The screenshot shows the top section of the Région Sud website. At the top left is the logo for 'RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR'. To the right is a navigation menu with links: 'LA RÉGION EN ACTION', 'JEUNESSE ET FORMATION', 'TRANSPORTS', 'ACTUALITÉS', and 'AIDES ET APPELS À PROJETS'. Below the menu is a row of six icons representing different sectors: a person, a cross, a film clapperboard, a graduation cap, a train, and a person with a speech bubble. The main message is displayed in yellow and white text on a blue background: '1,4 milliard d'euros pour faire face au Covid-19'. Below this, it says 'Découvrez le plan d'urgence, de solidarité, et de relance de la Région Sud'. At the bottom of the banner is a search bar with the placeholder text 'Recherchez un service, une actualité...' and a magnifying glass icon, and a yellow button labeled 'EN SAVOIR PLUS'.

Ce véritable plan de bataille économique décline une série de mesures qui viennent compléter les dispositifs nationaux (PGE, reports de charges, etc) et s'adresse à un large panel de bénéficiaires... dont les Sem, Spl et SemOp de Provence-Alpes-Côte d'Azur !

Qu'il s'agisse de garanties de prêts, d'aides à la trésorerie ou encore de sécurisation de l'accès aux financements bancaires, la Région Sud a développé une dizaine d'outils pour aider les entreprises à passer ce cap difficile.

Dès la mise en place de ces dispositifs, la Fédération des Epl Région Sud s'est mobilisée pour favoriser l'éligibilité des Epl de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Vous êtes intéressés et souhaitez vérifier l'éligibilité de votre Epl à l'un des dispositifs de la Région Sud ?

Rendez-vous sur le site web de la Région (<https://www.maregionsud.fr/entreprises-covid19>) et contactez un conseiller via la plateforme téléphonique unique : 0 805 805 145.



Jean-Luc Vallet, Délégué territorial Région Sud de la FedEpl, est en contact direct avec les services de la Région et reste à votre disposition pour tout complément.